

# MOTOCROSS

## REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



**MOTO-CLUB :** GROUPE SPORTIF DE TORCE  
**E-MAIL :** letessier.christian@wanadoo.fr  
**TÉLÉPHONE :** 06 07 25 04 94  
**ORGANISATEUR TECHNIQUE :** G.S. TORCE-EN-VALLEE

**N° D'ÉPREUVE FFM :** 420  
**DATE :** 9 Mai 2024  
**LIEU :** Torcé-en-Vallée (Circuit Marcel Seery)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	Licence :	011388
Président du Jury ou Arbitre*	GOUX Christian	Licence :	011943
Membre du Jury	LARDEUX Pascal	Licence :	014489
Membre du Jury	BESNARD Joël	Licence :	003796
Commissaire technique responsable	MARCHAND Joël	Licence :	016418
Responsable du chronométrage	Attente désignation FFM	Licence :	

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
SOLO NATIONAL (hors Championnat)	13 ans	60 ans	125 à 650 cc	45 euros (engagement auprès du Club) (engagement avec transpondeur inclus)
SIDE-CAR CROSS Championnat de France Elite	Pilotes : 16 ans Passager : 15 ans		de 350 à 750 cc en 2 Temps de 350 à 1000 cc en 4 Temps	Par Internet via le site de la FFM {tarif selon règlement 2024}
Championnat Ligue Vétérans-MXF	Vétérans : 40 ans MXF : 45 ans	13 ans	de 125 à 650 cc	Par Internet via le site de la Ligue {tarif selon règlement MX 2024} 35€
SIDE-CAR CROSS Trophée Grand Ouest	Pilotes : 16 ans Passager : 15 ans	15 ans 14 ans	de 350 à 750 cc en 2 Temps de 350 à 1000 cc en 4 Temps	Engagement auprès Délégué Grand Ouest {Tarif selon le règlement TGO 2024} 35€

**ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

**NON**     **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 85 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Nom du responsable médical... **Docteur Charlotte QUINTY**

Nombre de secouristes ..... **15**

Nombre d'ambulance(s) ..... **2**

Hôpital le plus proche ..... **Hôpital du Mans**

Temps de trajet (en min) ..... **30 minutes**

**ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE**

**Accès :**

Nom du site ..... **Circuit Marcel Seery**

Adresse ..... **Rue des Rosiers - 72110 TORCE-EN-VALLEE**

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... **1500 m**

Largeur minimum de la piste ..... **7 m**

Largeur de la grille ..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **100 m**

Nombre d'OCP\* ..... **3)**

\*Officiels Commissaires de Piste

**CAPACITÉ MOTO :**

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

**CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :**

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**VISA DU MOTO-CLUB**

DATE: **30/01/2023**

**GRUPE SPORTIF DE TORCÉ**  
2, Rue du Pont Trocard  
72100 SAVIGNÉ NÉVÈQUE  
Tél. 06 07 25 04 94  
lelessier.christian@wanadoo.fr

**VISA DE LA LIGUE**

DATE: **13 Février 2024**



**LIGUE  
PAYS  
DE LA LOIRE**

**VISA DE LA FFM**

DATE: **19/02/2024**

NUMÉRO: **24/0177**



74 Avenue Parmentier  
75011 PARIS  
01 49 23 77 00  
ffm@ffmoto.org  
ffmoto.org

# MOTOCROSS

## REGLEMENT PARTICULIER 2024

### CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR CROSS



**MOTO-CLUB :** GROUPE SPORTIF DE TORCE  
**E-MAIL :** letessier.christian@wanadoo.fr  
**TÉLÉPHONE :** 06 07 25 04 94  
**ORGANISATEUR TECHNIQUE :** G.S. TORCE-EN-VALLEE

**N° D'ÉPREUVE FFM :** 420

**DATE :** 9 Mai 2024

**LIEU :** Torcé-en-Vallée (Circuit Marcel Seery)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

#### ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

#### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	Licence : 011388
Délégué FFM (Président de jury)	Christian GOUX	Licence : 011943
Membre du Jury	LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Membre du Jury	BESNARD Joël	Licence : 003796
Commissaire technique responsable	GIGAN Ingrid	Licence :
Responsable du chronométrage	Attente désignation FFM	Licence :

#### ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

SIDE CAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	PILOTES : 16 ANS MINIMUM / PASSAGERS : 15 ANS MINIMUM
LICENCES	LUE / NCO / INTER
CYLINDRÉES	AU-DESSUS DE 350 CC À 750 CC 2T AU-DESSUS DE 350 CC À 1000 CC 4T
PLAQUES	NUMÉROS : <input type="checkbox"/> FOND : <input checked="" type="checkbox"/>

\* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

**ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Nom du responsable médical	Docteur Charlotte QUINTY		
Nombre de secouristes	15	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Hôpital du Mans	Temps de trajet (en min)	30 minutes

**ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**

**Accès :**  
 Nom du site ..... Circuit Marcel Seery  
 Adresse ..... Rue des Rosiers - 72110 TORCE-EN-VALLEE

**Caractéristiques :**  
 Longueur du circuit ..... 1500 m  
 Largeur minimum de la piste ..... 7 m  
 Largeur de la grille ..... 40 m  
 Longueur de la ligne droite de départ ..... 100 m  
 Nombre d'OCP\* ..... 31  
 \*Officiels Commissaires de Piste

**CAPACITÉ SIDECAR :**

Pendant les essais : 36  
 En manche : 30



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**VISA DU MOTO-CLUB**

DATE: 30/01/2024

GRUPE SPORTIF DE FORCE  
 2, Rue de Saint-Fricard  
 72400 SARTHE L'ÉVÉQUE  
 Tél: 06 07 25 04 94  
 tressier.christian@wanadoo.fr

**VISA DE LA LIGUE**

DATE: 13 Février 2024



LIGUE  
 PAYS  
 DE LA LOIRE

**VISA DE LA FFM**

DATE: 19/02/2024  
 NUMERO: 24/0177



# MOTOCROSS

## HORAIRES PREVISIONNELS\*

\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

**MOTO-CLUB:** GROUPE SPORTIF DE TORCE

**DATE:** 8 Mai 2024

**LIEU:** Torcé-en-Vallée (Circuit Marcel Seery)



<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
14:00	20:00	Contrôles administratifs	Toutes Catégories	
14:00	20:00	Contrôles techniques	Toutes Catégories	
16:00		Visite du circuit		

**MOTO-CLUB:** GROUPE SPORTIF DE TORCE

**DATE:** 09 Mai 2024

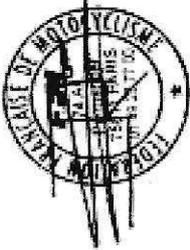
**LIEU:** Torcé-en-Vallée (circuit Marcel Seery)

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
07:00	09:00	Contrôles administratifs	Toutes Catégories	
07:00	09:00	Contrôles techniques	Toutes Catégories	
08:05	08:25	Essais Libres + Chronos	Championnat de Ligue Vétérans-MXF	20 mn
08:30	08:50	Essais Libres + Chronos	National Solo Hors Championnat	20 mn
08:55	09:10	Essais Libres	Trophée Grand Ouest Side-Car	15 mn
09:15	09:35	Essais Libres	Championnat de France Side-Car	20 mn
09:35	09:55	Pause - Intervention sur Piste		20 mn
10:00	10:15	Essais Chronométrés	Trophée Grand Ouest Side-Car	15 mn
10:20	10:45	Manche 1	National Solo Hors Championnat	20 mn + 1 tour
10:45	11:00	Pause - Intervention sur Piste		15 mn
11:00	11:30	Essais Qualificatifs	Championnat de France Side-Car	30 mn
11:35	11:40	Test de départs	Championnat de France Side-Car	05 mn
11:45	12:05	Manche 1	Championnat de Ligue Vétérans-MXF	15 mn et 1 tour
12:05	13:30	Repas		
13:30	13:55	Manche 2	National Solo Hors Championnat	20 mn + 1 tour
14:00	14:05	Tour de reconnaissance	Championnat de France Side-Car	5 mn
14:10	14:40	Manche 1	Championnat de France Side-Car	25 mn + 1 tour
14:45	15:10	Manche 1	Trophée Grand Ouest Side-Car	20 mn + 1 tour
15:10	15:20	Entracte		10 mn
15:20	15:40	Manche 2	Championnat de Ligue Vétérans-MXF	15 mn et 1 tour
15:45	16:10	Manche 3	National Solo Hors Championnat	20 mn + 1 tour
16:10	16:30	Entracte		20 mn
16:30	16:35	Tour de reconnaissance	Championnat de France Side-Car	5 mn
16:40	17:10	Manche 2	Championnat de France Side-Car	25 mn + 1 tour
17:15	17:35	Manche 3	Championnat de Ligue Vétérans-MXF	15 mn et 1 tour
17:40	18:05	Manche 2	Trophée Grand Ouest Side-Car	20mn + 1 tour
18:05	18:30	Remise des Prix	Toutes Catégories	30 mn

Circuit de Motocross Marcel Seery  
 Rue des Rosiers  
 72110 Torcé-en-Vallée  
 FRANCE



Le 29/11/2022



Plan dressé le 26 Novembre 2022

Légende:

- accès au circuit
- zone visiteurs
- zone interdite aux visiteurs
- piste
- saut
- tunnel accès visiteurs
- bâtiment
- Poste de secouristes
- Poste de Commissaires

Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée  
 2, Rue de du Pont Trecard  
 72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE

